



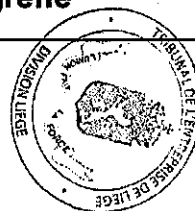
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20020577



Greffe

20 JAN 2020

N° d'entreprise : 0429 966 059

Nom

(en entier) : Sibilla

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Clos des Bleuets 6 4430 Ans

Objet de l'acte : Transfert siège social

L'an deux mil dix-neuf, le cinq décembre, au siège social à Ans, s'est tenu l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SPRL Sibilla.

La séance est présidée par le gérant Monsieur Sibilla

Ce dernier constate que toutes les parts sociales sont ici présentes ou représentées.

Il signale que la présente assemblée a pour :

ORDRE DU JOUR

1. Transfert siège sociale

RESOLUTIONS

- L'assemblée générale décide de transférer le siège social Chaussée de Tongres 443C Bte 24 4000 Rocourt

- Cette décision prend effet, le 01/01/2020

Les associés déclarent, en outre, la présente assemblée valable et irrévocable.

Après lecture et approbation du présent procès-verbal, l'assemblée générale est levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).